REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - N° 3/4- 2020

Société archéologique de Picardie
Président : Daniel Piton
Président d'Honneur : Jean-Louis Cadoux†
Vice-Président d'Honneur : Marc Durand
Secrétaire : Françoise Bostyn
Trésorier : Christian Sanvoisin
Membres de droit : Jean-Luc Collart,
Conservateur général du patrimoine,
conservateur régional de l'archéologie des Hauts-de-France
Pascal Depaepe, inrap
Daniel Piton

siège social
600 rue de la Cagne
62170 BERNIEULLES

adresse administrative
47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.sanvoisin60@orange.fr (commandes - trésorerie)
rap.daniel.piton@orange.fr (publications- questions diverses)

cotisation
5 € de cotisation

abonnement 2021
2 numéros annuels 60 €
Attention, les règlements doivent être libellés à l'ordre de
Revue Archéologique de Picardie
La Poste Lille 49 68 14 K

site internet
http://www.revue-archeologique-picardie.fr

dépôt légal - décembre 2020
N° ISSN : 0752-5656

Sommaire

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE - TRIMESTRIEL - 2020 - N° 3-4

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Daniel PITON
rap.daniel.piton@orange.fr

ADRESSE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.daniel.piton@orange.fr
(questions d'ordre général)
rap.sanvoisin60@orange.fr
(commandes - trésorerie)

LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE
est publiée avec le concours des Conseils départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, du Ministère de la Culture (Sous-direction de l'Archéologie ou SRA des Hauts-de-France).

COMITÉ DE LECTURE
Alexandre AUDEBERT, Didier BAYARD, Tahar BENREDJEB, François BLARY, Françoise BOSTYN, Nathalie BUCHEZ, Benoît CLAVEL, Jean-Luc COLLART, Pascal DEPAEPE, Bruno DESACHY, Sophie DESENNE, Jean-Pierre FAGNART, Jean-Marc FÉMOLANT, Gérard FERCOQ DU LESLAY, Émilie GOVAL, Nathalie GRESSIER, Lamys HACHEM, Valérie KOZLOWSKI , Vincent LEGROS, Jean-Luc LOCHT, NOËL MAHÉO, François MALRAIN, Estelle PINARD, Daniel PITON, Marc TALON

CONCEPTION DE LA COUVERTURE
Daniel PITON
- Stèle familiale aux trois personnages. Musée de Picardie, Amiens (© Jean-Louis BOUTILLIER).
- Stèle de Felix. Musée de Picardie, Amiens (© Marc JEANNETEAU).

- IMPRIMERIE : GRAPHIUS - GEERS OFFSET
EEKHOUTDRIESSTRAAT 67 - B-9041 GAND

SITE INTERNET
http://www.revue-archeologique-picardie.fr

5 • *Des implantations du Mésolithique ancien dans la vallée du Thérain à Warluis VII (Oise)* par Thierry DUCROCQ, Anne BRIDAULT, Nicolas CAYOL, Sylvie COUTARD & Hélène SEIGNAC.

31 • *Le théâtre romain de Château-Thierry (Aisne)* par Marjolaine JOUANNETAUD avec les contributions de François BLARY, Laurent CAMERINI & Jean-Pierre GELY.

45 • *Nouvelles stèles découvertes à Amiens (antique Samarobriva)* par Éric BINET & Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE.

69 • *Les racines alto-médiévales du village de Plailly (Oise)* par Danaël VEYSSIER.

91 • *Une carrière de pierre de la in du premier Moyen Âge au pied de l'enceinte tardo-antique de Senlis* par Cédric ROMS & Pierre TESTARD.

109 • *L'aile des Preuses du château de Coucy : nouvelle étude monumentale* par Nathalie NICOLAS-GIRARDOT avec la collaboration de Benjamin MICHAUDEL.

139 *La cuisson des briques en meule à Saint-Quentin (Aisne) au début de l'époque moderne à partir des sources archéologiques* par Christophe HOSDEZ & Freddy THUILLIER.

LE THEÂTRE ROMAIN DE CHÂTEAU-THIERRY (AISNE)

Marjolaine JOUANNETAUD
avec les contributions de François BLARY,
Laurent CAMERINI & Jean-Pierre GELY

INTRODUCTION

Sur le territoire de la commune de Château-Thierry (Aisne), se trouve une agglomération secondaire de la cité des Suessions, située sur la colline des Vaucrises. D'une surface d'une vingtaine d'hectares à son apogée, l'agglomération se développe sur les bases d'une occupation antérieure, indigène, perçue par les artefacts mis au jour mais sans jamais, jusqu'ici, en saisir les structures et l'organisation.

De récentes recherches au cœur du *vicus* attestent d'une urbanisation précoce, dès la période julio-claudienne (Ziegler 2018). Son développement semble lié à sa position géographique, au carrefour de deux importants axes de circulation : la Marne et la voie romaine reliant Troyes à Soissons.

Un habitat en pierre est attesté dès le premier siècle de notre ère dans la partie nord de l'agglomération. Au sud, les fouilles ont révélé l'existence d'un habitat plus modeste sur poteaux de bois (Blary 2005). L'ensemble est organisé autour d'un réseau viaire encore mal connu.

Les opérations archéologiques menées ces dernières années laissent entrevoir dès les origines un large espace vide au centre du *vicus* (Pinot 2004). L'hypothèse que cet espace, non bâti, soit dévolu au commerce, devient, au fil des investigations, de plus en plus probante.

Au sud-est du *vicus*, un théâtre est identifié dès les années 1890, par les membres de la Société historique et archéologique de Château-Thierry.

Un projet de construction, rue Jules Maciet donne lieu, au printemps 2001, à une fouille de sauvetage menée par l'Unité d'archéologie de la ville de Château-Thierry à l'emplacement supposé du théâtre.

CONTEXTE ET LOCALISATION

Au début de notre ère, le territoire de Château-Thierry se trouve en Gaule Belgique et dépend de

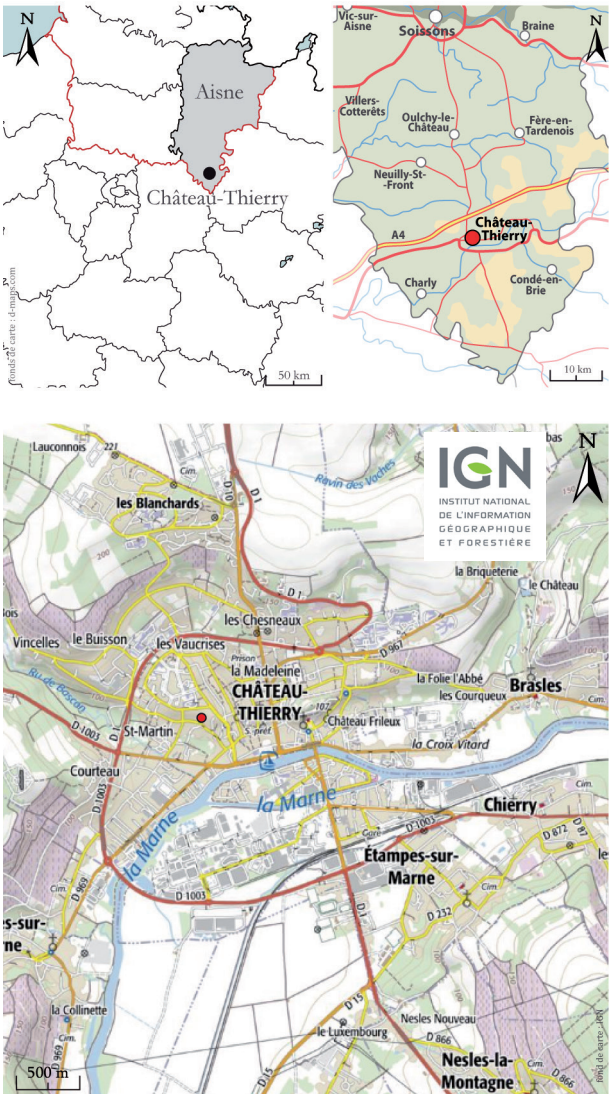

Fig. 1 - Localisation du théâtre de Château-Thierry. Extrait carte IGN Château-Thierry, © IGN 2020, reproduction interdite. Autorisation n° 60.20007

la cité des Suessiones dont le chef-lieu est *Augusta Suessionum* (Soissons), situé à environ 40 kilomètres. Comme dit en introduction, l'agglomération se développe au carrefour de deux axes de circulation, routier et fluvial, la voie reliant *Augustobona* (Troyes) à *Augusta Suessionum* et la Marne. Bien que dépendant de la cité des Suessiones, l'agglomération

est située dans une zone de confluence entre les *civitates* des Remi, à l'est, des Meldi à l'ouest et des Tricasses au sud. Les monnaies de provenances diverses, mises au jour aux Vaucrises, attestent des relations commerciales entre ces différentes *civitates*.

À ce jour, aucune documentation épigraphique nous informant sur la dénomination de l'agglomération secondaire antique de Château-Thierry, ni sur son rôle dans l'organisation administrative et politique à l'époque gallo-romaine, ne nous est parvenue.

L'agglomération se développe sur le flanc sud de la colline des Vaucrises, formant un replat à environ 95 mètres NGF. Le coteau est délimité par trois cours d'eau : à l'est par le ru des Praillons, à l'ouest par le ru de Bascon et au sud par la rivière Marne, affluent de la Seine.

Le substrat est constitué de sables de Cuise datant de l'Yprésien supérieur. À proximité immédiate du *vicus*, sur sa limite nord se trouvent des bancs d'argile de Laon, et à quelques centaines de mètres d'épais bancs de calcaire du Lutécien (fig. 2). Le théâtre est implanté au sud du *vicus*, dans le coteau, au-delà du replat entre 80 et 83 mètres NGF.

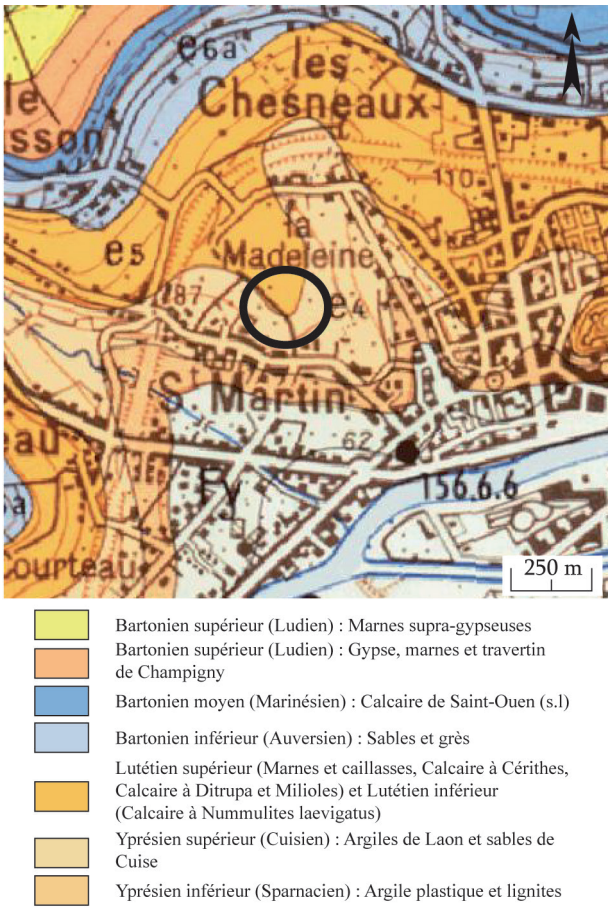

Fig. 2 - Implantation géologique du théâtre

HISTORIQUE DES RECHERCHES

Au début du XIXe siècle, alors que l'ensemble de la colline des Vaucrises est occupé par des champs et des vergers, l'abbé Pierre-Faron Hébert, décrit dans ses mémoires quelques découvertes au lieu-dit "Les Hérissons" attribuables à la période romaine. Il mentionne ainsi la découverte de caves, de fours, de nombreux murs et puits et d'une large canalisation « parcourant toute la longueur de la colline » sans donner plus de précisions.

A. Piette mentionne, vers 1860, une borne milliaire, découverte sur le territoire de la commune de Bézu-Saint-Germain, au nord de Château-Thierry (Piette 1862, p. 194). Cette borne porte l'inscription suivante : IMP[ERATORE] CAE[SAERE] / L[UCIO] SEPTIMO SEVERO PIO PERTINACE AUG[USTO] ARA. La suite de l'inscription est difficilement déchiffrable. La borne est dédicacée à l'empereur Lucius Septime Sévère (193-211) et à son fils Marc Aurèle Antonin, dit Caracalla (211-217). Cette dédicace commence de manière identique à celle de la borne milliaire de Saint-Médard.

À partir de 1889, des fouilles sont entreprises par deux membres érudits de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, messieurs Maréchal et Harant. Leurs investigations se concentrent en deux lieux de la colline des Vaucrises : "les Praillons" et "les Hérissons". De nombreuses « trouvailles » y furent faîtes.

Les travaux de monsieur Harant sont publiés en 1890 (Harant 1890). Il y décrit le mobilier issu de ses fouilles ainsi que certaines structures desquelles il est issu. Ainsi, dans la description qu'il fit, il est possible de percevoir les éléments caractéristiques d'un théâtre antique : « Au sud du mamelon exploré et dans son versant méridional, le long du village Saint-Martin, se trouve une dépression de terrain affectant la forme d'une courbure et pouvant faire croire à l'emplacement d'un amphithéâtre. Une fouille y a été faite, à peu près normalement à la courbure et elle a donné la trace de deux murs parallèles espacés de 12 m 70 et placés à 2 m 50 de différence d'altitude. Ces murs, permettent de supposer qu'ils devaient limiter, en haut et en bas, des gradins en pierre ou gazon destinés à des spectateurs ».

De nombreuses découvertes fortuites sont par la suite fréquemment énumérées dans les Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry (SHACT), entre 1864 et 1937, même si leurs localisations exactes sont aujourd'hui difficiles à cartographier.

Entre 1964 et 1970, un vaste projet d'aménagement urbain (construction du quartier des Vaucrises) détruit une grande partie du *vicus*, sans fouilles archéologiques préalables. Des fouilles

de sauvetage amateurs furent néanmoins réalisées par M. Vigné, révélant un ensemble d'habitat et de voiries orthogonales, qu'il consignât sur un plan[1].

Depuis 1986, plusieurs diagnostics et fouilles archéologiques préventives ou de sauvetage ont été réalisées par l'Unité d'archéologie de la ville de Château-Thierry (UACT) sur la colline des Vaucrises (Blary 1992, 2005 ; Blary & Durey 1988, 1993, 1994 ; Jouannetaud 2014, 2015, 2019 et Ziegler 2008, 2018). Ces opérations ont mis en évidence une occupation gallo-romaine comprise entre le milieu du Ier siècle avant J.-C. et le début du IVe siècle après J.-C. : fosses dépotoirs, habitat, voirie, fossés, ateliers de potiers... Vers 310-320, le *vicus* est abandonné, la majeure partie des éléments bâtis sont récupérés.

Le projet de construction d'un bâtiment devant accueillir un institut médico-éducatif de l'Association des parents d'enfants inadaptés, « Les Papillons Blancs », sur une parcelle située entre la rue des Hérissons et la rue Jules Maciet, donne lieu à une évaluation archéologique réalisée en novembre 2000 par l'Unité d'archéologie de la ville de Château-Thierry (Blary 2000).

Le sondage mît en évidence une occupation romaine comprise chronologiquement entre les Ier et IIIe siècles. Un ensemble de pierres de taille en calcaire, de grandes dimensions et organisées de façon parallèle et régulière suggérait la présence d'un monument public.

1 - Plan conservé à l'Unité d'archéologie de la ville de Château-Thierry.

Un compromis fut trouvé entre l'aménageur et le Service régional de l'archéologie afin de permettre l'aménagement : revoir le mode de fondation du bâtiment pour limiter au maximum son impact au sol afin de préserver *in situ* la plus grande partie des vestiges. Ce qui donna lieu à une fouille de sauvetage de mars à mai 2001.

Comme convenu entre les différentes parties intervenant sur cette opération, seule l'emprise du futur bâtiment fut décapée, soit environ 400 m². Le décapage a été réalisé mécaniquement, puis manuellement jusqu'à atteindre l'arase des maçonneries repérées lors du diagnostic. Le projet ne touchant pas les vestiges en profondeur, l'accent a été porté sur l'élaboration d'un plan, complété par quatre sondages répartis sur le site afin d'en préciser la stratigraphie.

LES STRUCTURES

Au préalable, mentionnons la présence de quelques fosses et de trous de poteau, vestiges d'une occupation peu dense antérieure à l'édification du théâtre. La forme de l'opération de sauvetage menée ne permet pas de saisir la nature de ces vestiges, ni d'en préciser l'usage ou les fonctions. L'indigence du corpus mobilier issu de ces faits interdit de proposer une attribution chronologique précise.

Assainissement

L'installation de l'édifice sur le flanc sud de la colline des Vaucrises a nécessité la réalisation d'un

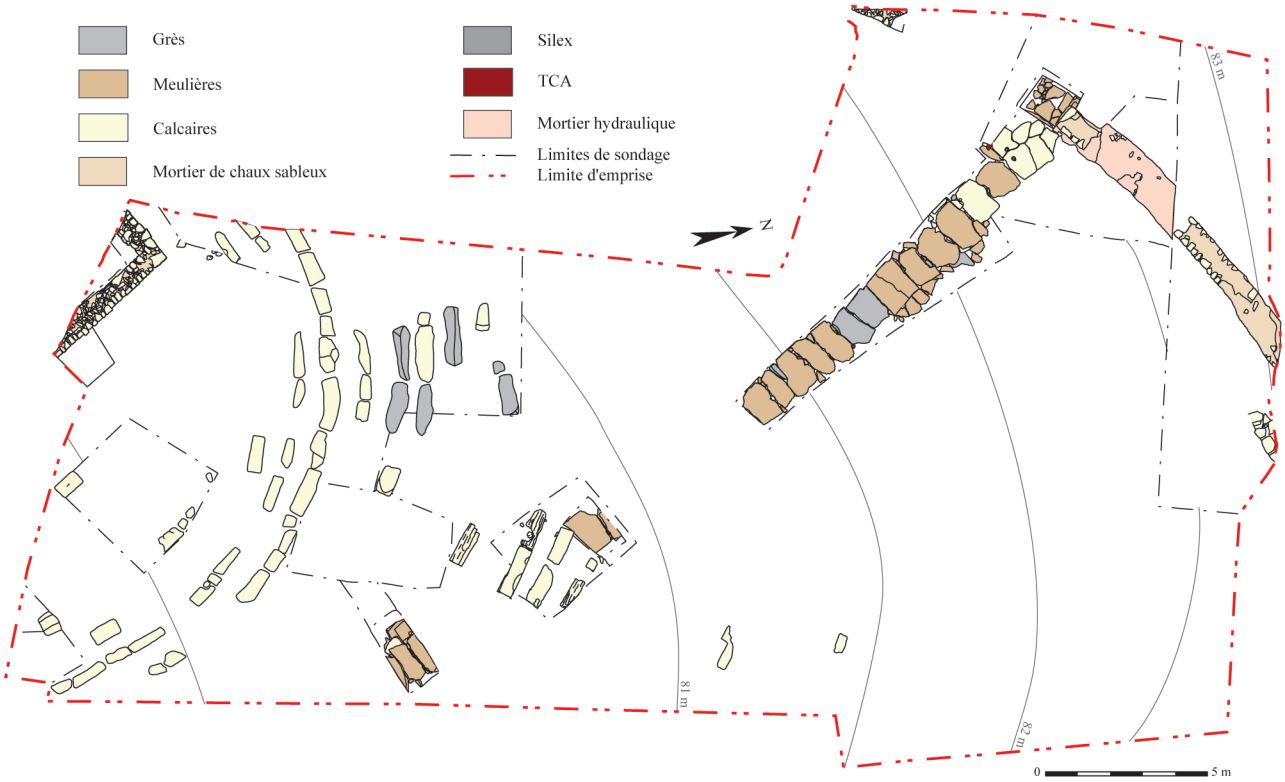

Fig. 3 - Plan général des structures du théâtre.

réseau d'assainissement spécifique au théâtre. Les eaux pluviales et de ruissellement descendant du sommet du coteau sont bloquées par le mur périmétral ceignant le théâtre, dont les fondations sont liées par un mortier hydraulique. Le mur canalise les eaux vers un égout d'aspect monumental (fig. 4). Il se présente lors du décapage sous la forme d'un alignement de dalles, essentiellement en meulière brute, de grande taille, longues de 1,20 à 1,50 m et larges de 0,60 à 1,10 m. Orienté selon un axe nord-ouest / sud-est, son axe effectue une légère inflexion de huit degrés suivant le pendage du versant sud de la colline.

Les dalles de couverture reposent sur des parois hétérogènes en moellons de meulières, calcaire et grès. Les dalles formant le fond de la canalisation sont également en meulière. La canalisation possède une section de 1,20 m de large sur une hauteur de 0,90 m. Hormis à l'intersection avec le mur périmétral, aucun liant n'a été observé. L'ouvrage repose directement dans le substrat géologique.

Une grande dalle polygonale en calcaire assure la jonction entre le mur périmétral et la couverture de la canalisation (fig. 6). Elle est brisée en plusieurs morceaux et possède deux orifices de 0,10 m de diamètre la traversant. Ces deux ouvertures sont comprises comme les témoins d'un système de levage. Cette dalle constituerait une sorte de regard permettant l'accès à la canalisation, notamment pour son entretien.

Les fins niveaux d'usage de l'égout ont livré du mobilier céramique attribuable à la seconde moitié du IIe siècle ainsi que deux monnaies qui ont pu être identifiées : une monnaie de Nerva datée de 96-98 ainsi qu'un potin suession, un bronze à la tête janiforme, classe II, daté de 50-40 av. J-C.

L'égout ne fait pas partie d'un réseau plus large drainant l'ensemble du vicus Il s'ouvre dans le mur périmétral du théâtre et n'est lié qu'à ce bâtiment public. L'ouvrage permet de drainer les eaux de ruissellement qui descendent depuis le haut du coteau et de les canaliser jusqu'au-delà du théâtre ; empêchant ainsi la stagnation d'eau le long du mur périmétral ainsi que dans la *cavea*, ce qui aurait déstabilisé et endommagé l'édifice.

Les dalles ne sont pas liées entre elles, permettant l'infiltration de l'eau dans la canalisation à l'intérieur du théâtre, limitant les remontées d'humidité par capillarité. L'égout suit le pendage de la colline effectuant une légère inflexion afin de suivre au mieux la pente.

L'assainissement du théâtre par le biais d'un égout s'ouvrant dans le mur périmétral observé à Château-Thierry est sensiblement identique au système mis en place au théâtre de Vervins (Aisne)[2].

2 - *La Thierache* 1876, p. 45

Fig. 4 - Vue de la canalisation du théâtre.

Fig. 5 - Vue de la dalle de couverture calcaire.

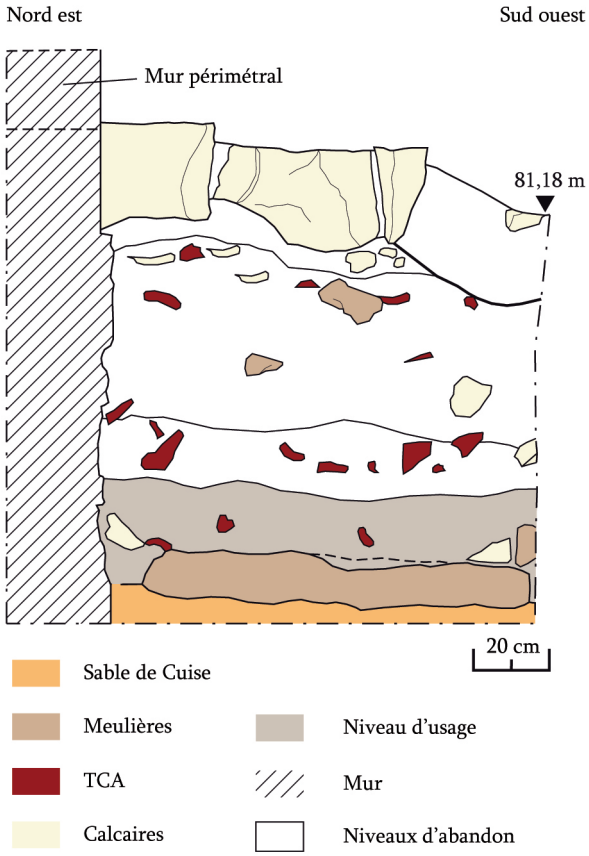

Fig. 6 - Coupe stratigraphique à l'ouverture nord de la canalisation

Mur périmétral

L'arase du mur périmétral a été mise au jour sur une longueur de 18 m au nord-ouest de l'emprise de la fouille (fig. 7). Son plan en arc rentrant vers le sud-est se développe du sud-ouest vers le nord-est. L'élévation, large de 0,80 m, est parementée en *opus vittatum*, composée de moellons calcaires de petite taille, disposés de façon régulière. Le blocage est composé de petits modules de calcaire irréguliers. L'ensemble est lié par un mortier de chaux sableux. Il ne reste que peu d'éléments de cette élévation, le mur ayant été en grande partie récupéré jusqu'à sa fondation.

La semelle de fondation, large de 1,3 m, déborde de 0,40 à 0,50 m de l'élévation en façade nord-ouest et de 0,10 à 0,20 m en façade sud est. La fondation est de même facture que l'élévation pour la partie nord du mur mais liée par un mortier hydraulique de chaux rose pâle. Le sondage réalisé à la naissance de l'égout dans le mur périmétral révèle que ce dernier repose sur les dalles formant le fond de la canalisation. Les parois de celle-ci sont ici remplacées par les semelles de fondation du mur qui s'interrompt. Uniquement à cet endroit, les dalles de fond de l'égout sont liées par du mortier hydraulique de même type que celui utilisé pour la semelle de fondation.

Fig. 7 - Vue du mur périmétral.

On ne connaît pas le comportement de l'élévation du mur périmétral à cet emplacement. Cette interruption pourrait être un accès périphérique à la *cavea* (fig. 8 et 9).

Si le décapage n'offre pas une ouverture permettant d'appréhender le tracé du mur dans sa globalité, il a néanmoins été possible d'observer que celui-ci semble posséder un plan curviligne outrepassé.

La restitution du mur périmétral du théâtre de Château-Thierry, selon le tracé curviligne outrepassé des théâtres de type romain, permet d'estimer le diamètre de l'édifice à environ 60 m.

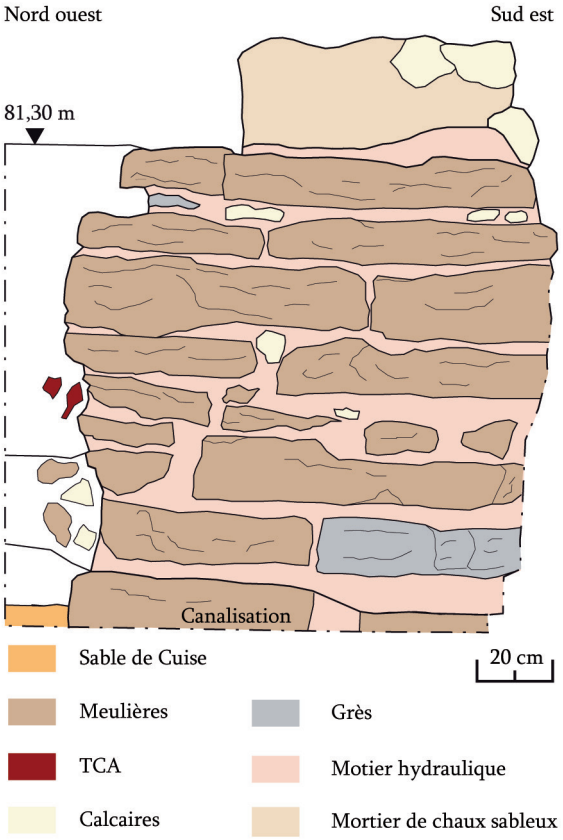

Fig. 8 - Relevé du mur périmétral à l'ouverture de la canalisation

Fig. 9 - Vue du mur périmétral à l'ouverture de la canalisation.

Dallage

Un dallage a été mis au jour dans la partie nord de l'emprise. Très fragmentaire, il n'est plus conservé que sur un peu moins de deux mètres de long ; sa limite sud se trouve à un mètre cinquante de l'élévation du mur périmétral. Constitué de dalles en calcaire, irrégulières d'environ 0,30 à 0,50 m de côté, il n'a pas été observé ailleurs sur l'emprise de la fouille (fig. 10).

Si l'on prolonge le tracé curviligne de la limite sud-est du dallage, on remarque que l'unique dalle calcaire de couverture de l'égout se situe dans son prolongement exact. Cette dalle, par sa nature et sa localisation semble être intégrée au dallage.

Ce dernier constituerait le vestige du sol d'une allée périphérique située le long du mur périmétral, permettant une circulation interne sur le pourtour de la *cavea*.

Murs de soutènement du plateau scénique

Dans l'angle sud-ouest de l'emprise, deux murs perpendiculaires de soutènement du plateau scénique ont été mis au jour.

Le premier mur orienté est-ouest a été dégagé sur 4,50 m. Le second, orienté nord-sud, l'a été sur 2 m de long. Ces deux murs sont chaînés. Leur largeur moyenne est de 0,80 m.

On constate un amincissement de l'épaisseur des murs au niveau de l'angle qu'ils forment, cette dernière passant à 0,70 m.

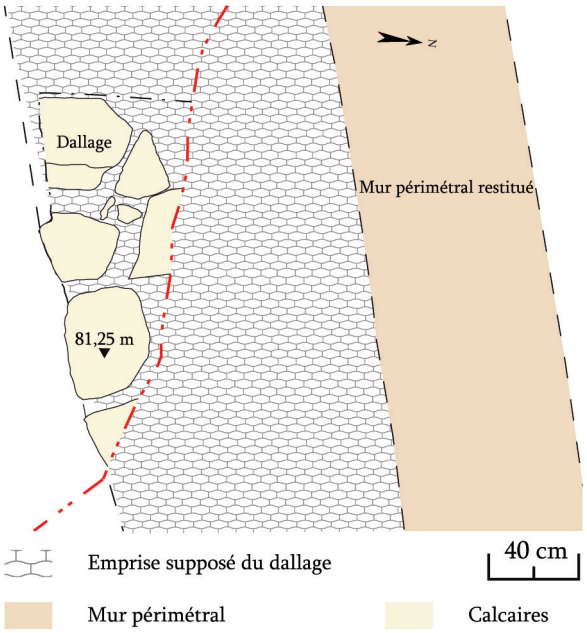

Fig. 10 - Plan du dallage.

Les parements des murs, façades nord-ouest et nord-est, sont constitués de moellons calcaires d'environ 0,20 à 0,30 m de côté.

Ils sont agencés en *opus vittatum*, régulièrement assisés. Les deux autres façades présentent des assises régulières mais les blocs les constituants sont de facture bien plus grossière. Le blocage est constitué de blocs de calcaire grossiers, de blocs de meulière, de fragments de silex et de terre cuite. L'ensemble de cette élévation est lié par un mortier de chaux sableux.

Le sondage réalisé contre la façade est a permis de mettre au jour la fondation du mur, ainsi que sa tranchée de fondation (fig. 11). La fondation est constituée de blocs de calcaire grossiers. Elle est liée par un mortier de chaux hydraulique et débordant, rose pâle, identique à celui utilisé en fondation du mur périmétral.

Les soutènements de la scène sont installés dans le substrat géologique. Un niveau de stabilisation constitué d'argile légèrement limoneuse brune, hétérogène mêlée de cailloutis calcaire est déposé dans le fond de la tranchée et sert d'appui aux murs supportant le plateau scénique. Les matériaux constituant l'élévation ont été récupérés avant le dépôt du remblai qui recouvre l'ensemble des vestiges du théâtre.

Cet ensemble monumental était constitué d'un mur frontal et de deux retours perpendiculaires (dont les dimensions nous sont inconnues) supportant probablement un plancher dont il ne reste aucune trace, sur lequel se déroulaient les manifestations du théâtre. Aucune trace de décor n'a été observée.

La *cavea*

Deux sondages, réalisés dans la *cavea*, révèlent des remblais de nivellement préalable à l'installation de celle-ci. Les premiers niveaux observés sont constitués de limons argileux bruns plus ou moins foncés avec quelques pierres et fragments de terre cuite architecturale. Ils sont d'inégales épaisseurs et scellent les fosses et les trous de poteau mentionnés au début de notre exposé. S'en suit un remblai épais d'une quarantaine de centimètres, très compact. Il contient des nodules d'argile orange (fig. 12).

Deux autres niveaux de remblais postérieurs ont été observés dans les sondages. Le premier est constitué d'un niveau d'argile orange très compacte, assurant la stabilité en préalable de l'installation des gradins. Il s'agit de matériaux ramenés car il n'y a pas d'argiles présentes directement sur le site du théâtre. Sur ce remblai vient se poser un niveau de sable de rivière grossier.

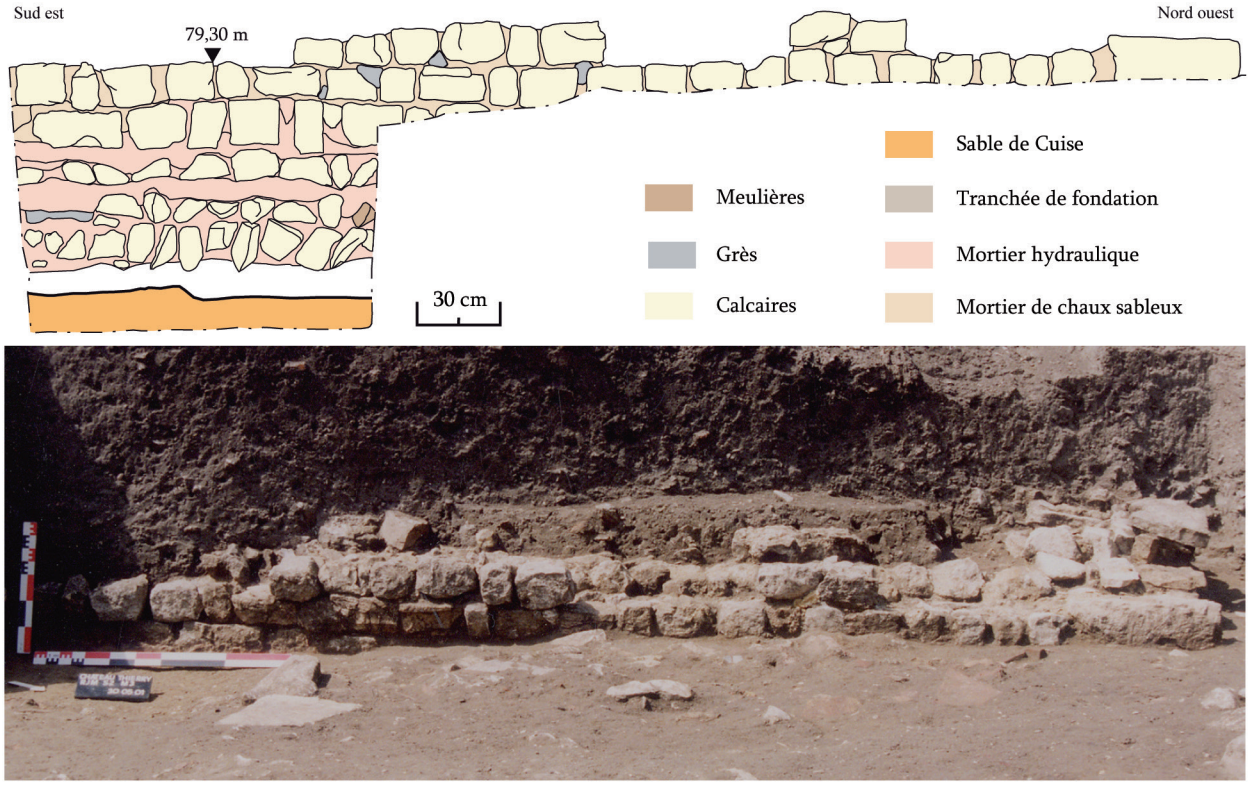

Fig. 11 - Mur de front de scène du plateau scénique.

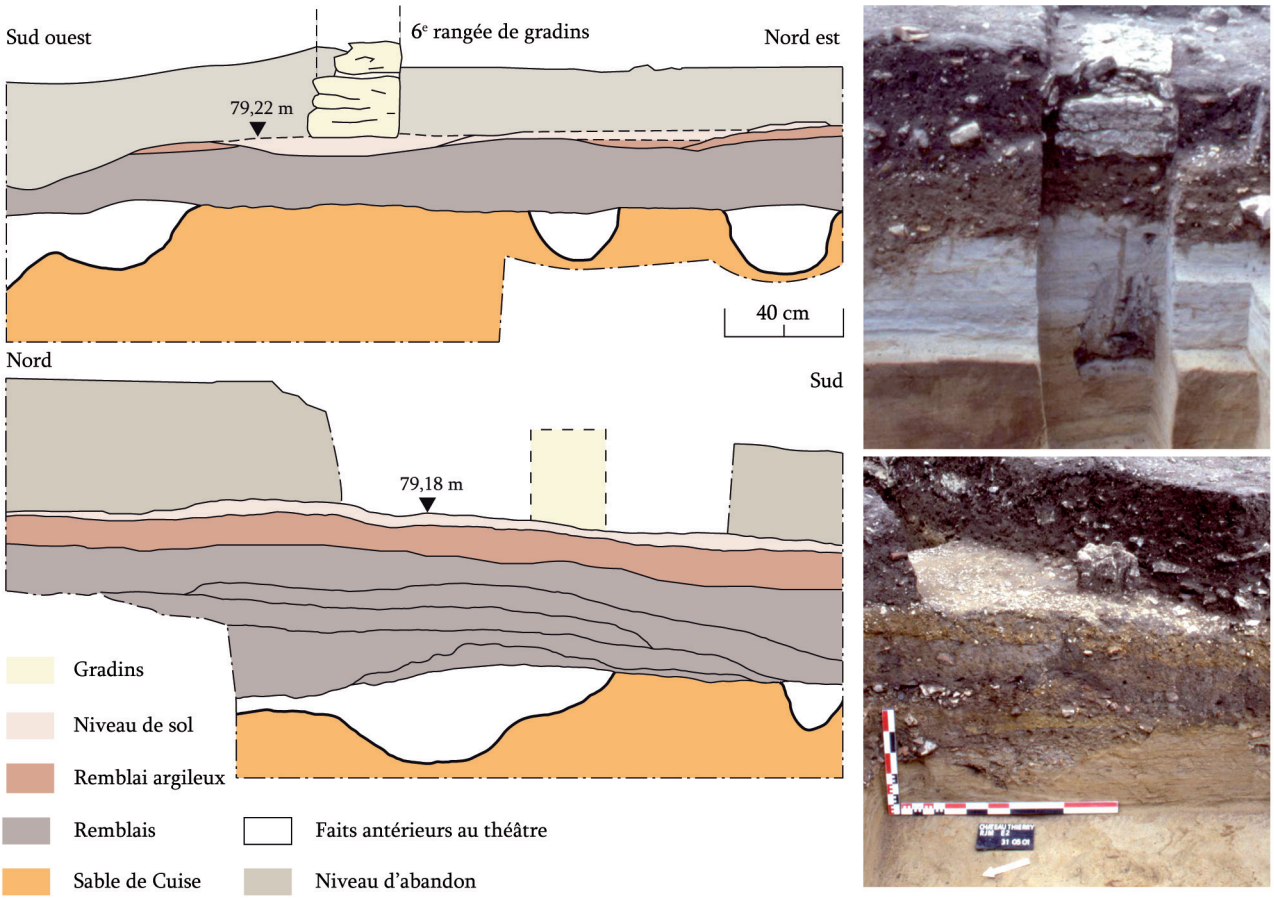

Fig. 12 - Coupes et vues des remblais d'installation de la *cavea*.

Les remblais de nivellement et de stabilisation viennent couvrir la canalisation dans la *cavea*. Ils semblent directement liés à l'installation des gradins en pierre. Des nivellements de même type, préalables à l'aménagement de la *cavea* ont été observés à Saint-Marcel (*Argentomagus*) et à Beaumont-sur-Oise (Dumasy 2000 et Magnan *et al*. 2012).

Au nord-est de la scène un ensemble de gradins en pierres de taille de 1,70 m de long sur 0,60 m de large pour les plus grandes se développe en une succession de rangs en arcs de cercle concentriques (fig. 13). Les blocs de grand appareil, d'un volume avoisinant le mètre cube, sont taillés sur six faces. Leurs dimensions sont sensiblement identiques à celles des gradins observés au théâtre d'*Argentomagus* et au théâtre d'Epiais-Rhus (environ 0,40 m de large, les longueurs sont plus hétérogènes). Notons que contrairement aux observations faites à Epiais-Rhus, les gradins du théâtre castel ne comporte ni accoudoir, ni dossier (Dumasy 2000 et Magnan *et al*. 2012).

Ils sont réalisés dans des calcaires du Lutétien. Les rares blocs en grès de Beauchamp semblent être des apports postérieurs ou des réfections, bien qu'en l'état, aucun élément stratigraphique ne permet de l'affirmer. L'étude géo-archéologique des éléments lapidaires de la *cavea*, réalisée par Jean-Pierre Gély[3], a permis l'identification de l'origine des matériaux : « Les matériaux utilisés sont disponibles à proximité du site. Les grès de Beauchamp datent du Bartonien inférieur. Les calcaires à *ditrupa strangulata* datent de la première moitié du Lutétien moyen (banc de Saint-Leu). Le calcaire utilisé pour tailler les grands blocs est identique à celui observé dans d'anciennes carrières, situées à seulement 400 m de l'édifice. La construction de cet ensemble monumental coïncide avec l'ouverture des carrières alors exploitées à ciel ouvert à la fin du Ier ou au début du IIe siècle, à proximité des caves actuelles. Par ailleurs, antérieurement au IVe siècle, des carrières à ciel ouvert, exploitant également le calcaire à *ditrupa strangulata*, ont entamé la partie nord de la butte sur laquelle a été plus tard construit le château.

La morphologie initiale des coteaux permettait une extraction à ciel ouvert des bancs. Lorsque les bancs exploités sont recouverts par d'épais morts terrains, et afin de conserver les terres cultivables, les carriers ouvrent des entrées dans le front de taille des carrières à ciel ouvert, dites "bouches de cavage" ».

L'organisation des accès et la circulation au sein du théâtre sont difficiles à appréhender. Les données dont nous disposons sont très fragmentaires. Nous noterons néanmoins les différences de distance entre les rangs observés. Du second au cinquième rang, la distance moyenne les séparant est de 0,95 m. La distance entre le cinquième et le sixième rang est de 1,30 m. Du sixième au neuvième rang elle est réduite à 0,75 m. Entre le neuvième et le dixième rang, on observe une distance de 1,80 m. Enfin, du dixième au douzième rang, la distance est de 0,95 m. L'hypothèse émise, en l'état actuel des connaissances, est que les espacements plus important entre les quatrième et cinquième rangs et les neuvième et dixième rangs constituent les vestiges d'allées de circulation séparant les niveaux de gradins, d'autant que ceux-ci constituent des paliers dans la pente d'environ 4 % de la *cavea*.

3 - Jean-Pierre Gély, LAMOP, UMR 8589, université Paris I- Panthéon-Sorbonne.

Fig. 13 - Vue de la *cavea*.

Les gradins et le mur séparant la *cavea* de l'*orchestra* ne forment pas un parfait arc de cercle. Le rayon se réduit sur les côtés de la scène, suivant le tracé curviligne outrepassé du mur périmétral, typique des théâtres romains.

Ce premier ensemble semble constituer la *cavea* inférieure (fig. 14 et 15).

Sur le reste de l'espace dédié à la *cavea*, aucun élément bâti pouvant servir d'assise à des gradins n'a été découvert. Les données dont nous disposons tendent à démontrer que la *cavea* n'était pas installée directement dans la colline contrairement à plusieurs exemples régionaux (notamment le « petit théâtre » de Vendeuil-Caply, Oise). En outre, l'hypothèse de gradins prenant appuis sur des remblais massifs qui auraient été arasés est également peu probable en raison de l'absence de murs concentriques internes supportant les levées de terre et formant couloir avec le mur périmétral. Enfin, la faible épaisseur de ce dernier ne permet pas de supporter les contraintes physiques et les forces de poussées d'importants remblais. L'ensemble de ces éléments tend à démontrer que la *cavea* supérieure était en bois. La découverte d'un grand nombre de clous de charpente dans les remblais d'abandon du site abonde en ce sens.

L'existence de *cavea* mixte utilisant le bois et la pierre a été mise en évidence par F. Dumasy, notamment pour le premier théâtre d'*Argentomagus* (Dumasy 2000).

Contrairement aux observations faîtes pour ce dernier, aucun mur concentrique, doublant le mur périmétral et permettant d'asseoir une charpente soutenant les gradins en bois n'a été découvert dans le cadre de l'opération réalisée rue Jules Maciet.

Le théâtre est bâti à flanc de coteau, en bordure sud du *vicus*. Il ne semble pas que ce choix soit motivé par la nature du substrat géologique, constitué de sables de Cuise qui interdit l'installation du théâtre directement dans le coteau. En effet, ces derniers sont instables dès lors qu'ils sont décompactés. Les plans précédents l'aménagement du quartier des Vaucrises en 1964 montrent une rupture des courbes hypsométriques.

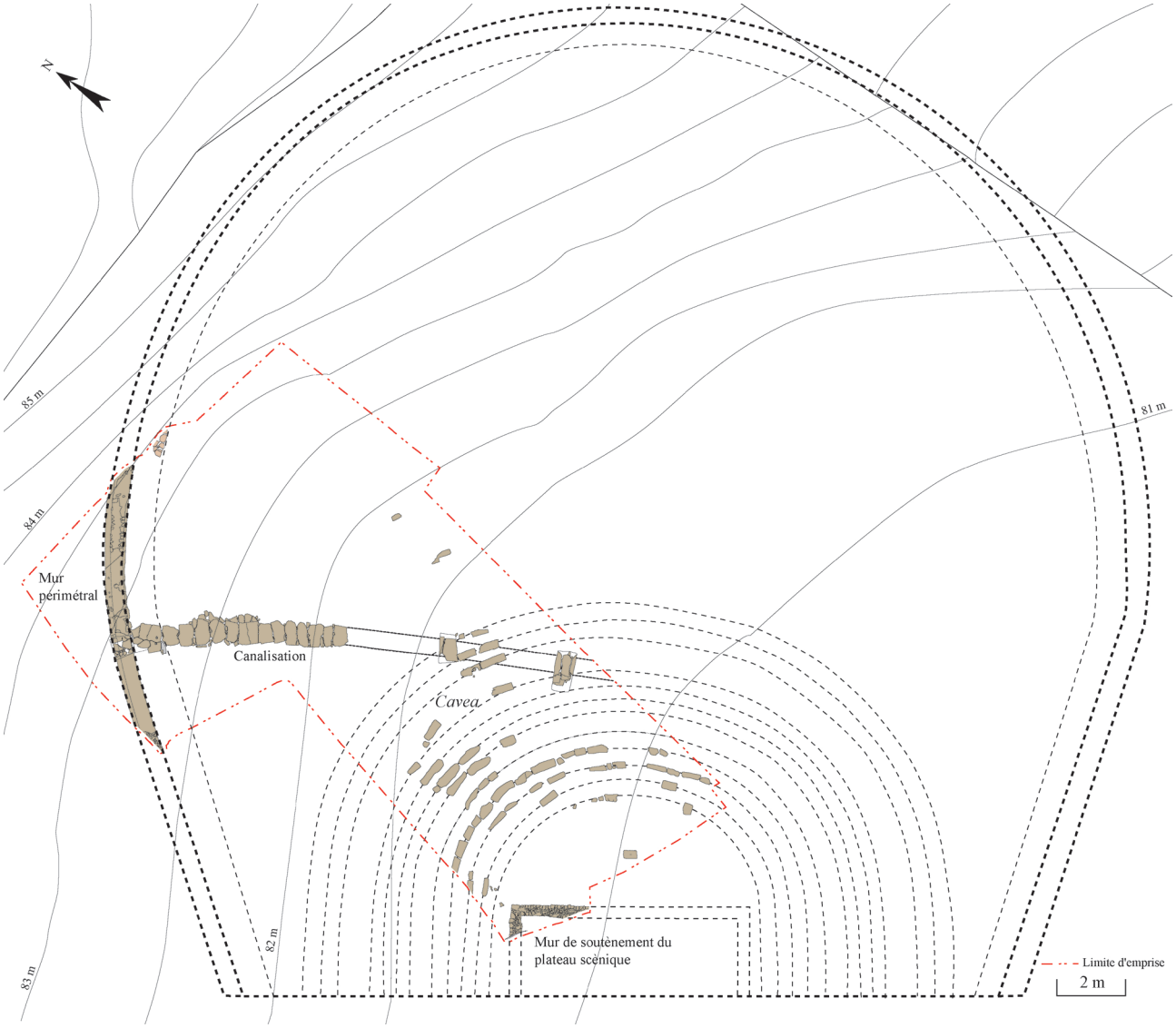

Fig. 14 - Hypothèse de restitution des éléments connus du théâtre.

Fig. 15 - Vue de la *cavea* depuis le sud.

Ce terrassement s'étend sur l'ensemble de la surface supposée du théâtre. Les architectes ont utilisé en partie le terrain naturel l'adaptant dans sa partie sud-est, profitant ainsi au mieux de la topographie du site.

Bien que nous ne connaissions pas le nombre exact de rangées de gradin, ni la surface de la *cavea*, la capacité d'accueil de ce théâtre a pu être estimée, d'après la restitution du mur périmétral, à environ trois mille spectateurs.

Un démantèlement précoce

Dans les premières décennies du IIIe siècle, les structures du théâtre sont, dans leur majeure partie, récupérées et remblayées. L'ensemble des infrastructures de l'édifice est impacté par ce mouvement.

La canalisation traversant le théâtre présente deux fins niveaux d'utilisation, dont le mobilier est daté de la seconde moitié du IIe siècle. Puis, on observe un épais niveau de comblement homogène qui se dépose dans un temps relativement cours, entre la seconde moitié du IIe siècle et le tout début du IIIe siècle. Ce comblement progressif peut-être dû à un arrêt de l'entretien de cette infrastructure (vidange, curage). Les matériaux la constituant ne sont pas récupérés, probablement en raison de sa position sous le remblai d'installation des gradins. La canalisation n'était de ce fait pas visible.

Les céramiques issues du comblement final de l'égout sont identiques morphologiquement et typologiquement à celles découvertes dans la cave sévérienne 330 d'Epaux-Bézu.

Une fibule dont l'ardillon est manquant est issue des niveaux d'utilisation de l'égout. Le décor ainsi que son type ont pu être identifiés. Il s'agit d'une fibule à charnière identifiée par M. Feugère, de type 23a1 qui perdure du Ier siècle jusqu'à la fin du IIe siècle.

L'élévation du mur périmétral a été presque entièrement récupérée pour les sections observées. L'élévation du mur de soutènement du plateau scénique l'est également en partie. Il en va de même pour le dallage du couloir périphérique.

Le décapage ainsi que les différents sondages réalisés mettent en évidence plusieurs niveaux formant un épais remblai d'abandon, observé sur l'ensemble du site. Le remblaiement intervient après la récupération des matériaux évoquée précédemment. Ces niveaux ont été décapés manuellement et mécaniquement. Leur épaisseur est d'environ un mètre. Ces apports massifs constitués de limon argileux contiennent de nombreux fragments de terre cuite architecturale, de céramique et de faune (débitage).

Le corpus céramique issu de ces remblais est assez imposant. Il est principalement constitué de fragments de céramiques culinaires : écuelles, mortiers, pots et jattes. Il s'agit de céramique commune, de craquelée bleutée, de céramiques métallescentes et engobées de la période sévérienne (193 à 235). De nombreuses monnaies et du petit mobilier métallique en alliage cuivreux sont issus de ces niveaux, la plupart étant en position résiduelle. Citons, notamment, une monnaie de Trajan (98 à 117), une monnaie de Domitien (81 à 96) ainsi qu'une monnaie de Lucille émise vers 164 (Avers : LVCILLAE AVL [ANT]ONINI AVG F. Revers : IVNONI [LVCIN]AE SC à l'exergue). Plusieurs petits objets remarquables, manufacturés, en alliage cuivreux ou en fer ont également été découverts dans ces contextes d'abandon : clef à deux griffes, boucle de ceinture à décors ondulés, aiguille à chas, ainsi que deux fibules. L'une des deux a pu être identifiée. Il s'agit d'une fibule à charnière identifiée (fig. 16). Ce type de fibule (23c3b) perdure de la seconde moitié du Ier siècle jusqu'au milieu du IIe siècle.

Il n'y a pas de trace d'occupation postérieure du site. Les seuls vestiges anthropiques observées par la suite sont les terres à jardin d'époque moderne ; puis à partir de 1964, l'aménagement du quartier des Vaucrises.

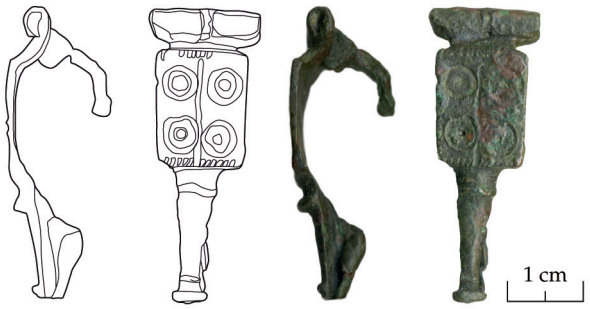

Fig. 16 - Fibule à arc issue des remblais d'abandon du théâtre et datant de 40 - 150 ap. J-C. (équivalences : Feugère 1985, type 23c3b ; Riha 1979, type 5.16.1.)

L'ensemble des matériaux visibles du théâtre sont récupérés, puis le site est immédiatement remblayé. Le comblement de la canalisation, la récupération des matériaux et le remblaiement du site sont effectués en un même temps. D'après le mobilier issu de ces niveaux, l'abandon du site est effectif à la fin de la première moitié du IIIe siècle.

CONCLUSION

L'agglomération qui se développe dès la période julio-claudienne à Château-Thierry est implantée à la rencontre de deux axes majeurs de circulation : la voie reliant Troyes à Soissons et la Marne, *Materna* à l'époque antique. Dominant cette dernière depuis le replat du coteau des Vaucrises sur lequel elle est fondée, le développement de l'agglomération semble lié intrinsèquement au commerce et à l'économie.

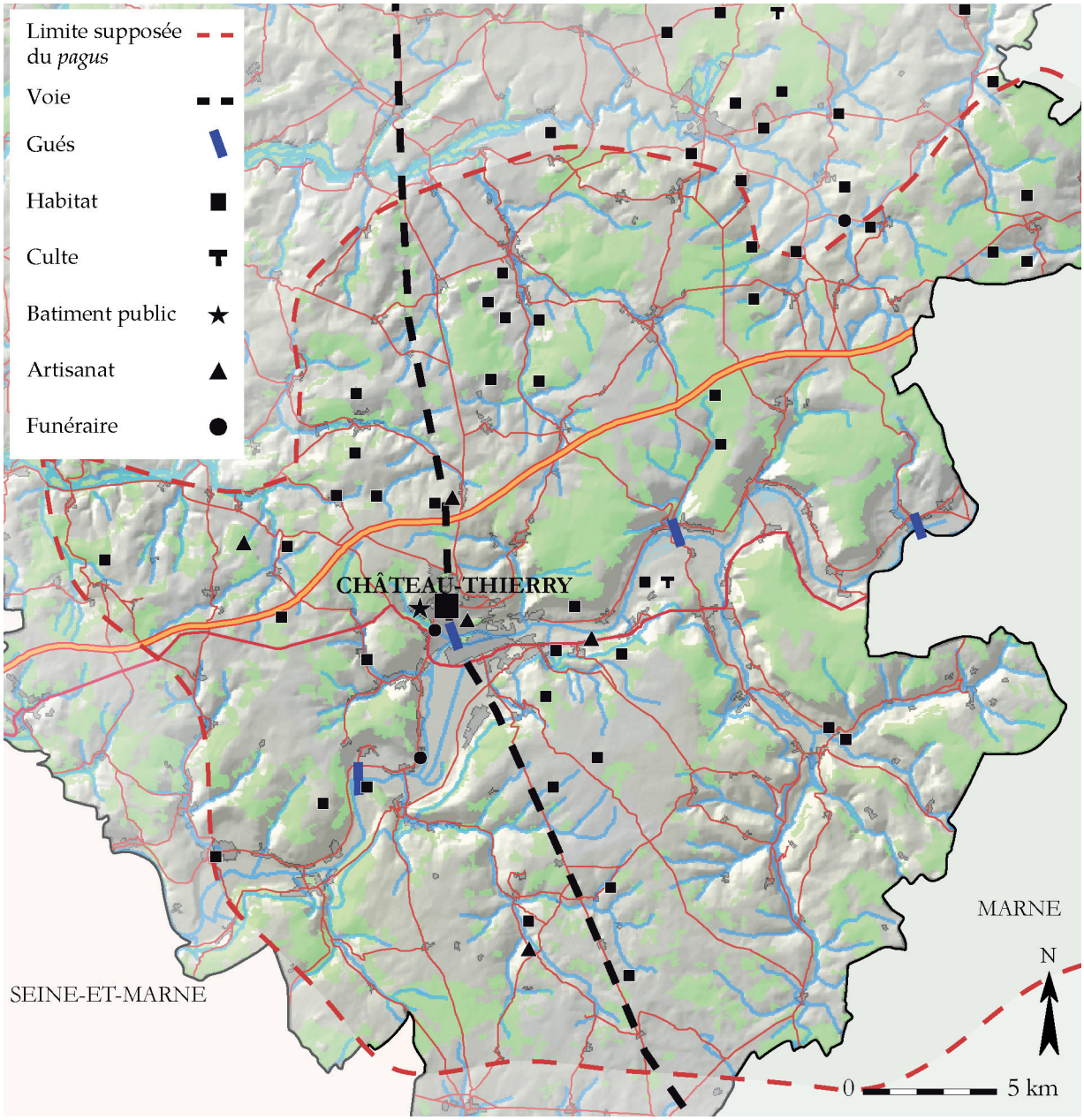

Fig. 17 - Carte des occupations romaines connues dans le *pagus Otmensis*, d'après B. Pichon, Carte archéologique de la Gaule, l'Aisne (02).

L'estimation de la capacité d'accueil du théâtre renseigne également sur le peuplement du territoire géographique et institutionnel supposét lié au *vicus* à l'époque antique et connu sous le nom, au haut Moyen Age, de *Pagus Otmensis* (fig. 17).

L'étude du théâtre de Château-Thierry met en évidence une partie des techniques de construction mises en œuvre, issues de l'adaptation des infrastructures publiques romaines aux besoins et aux ressources locales.

La zone d'habitat ne semble pas se poursuivre au-delà du théâtre, vers la Marne. Trois éléments semblent avoir conduit au choix de cet emplacement : la proximité immédiate de la voie reliant Troyes à Soissons et celle du *vicus*, la topographie du site qui offre un pendage naturel et l'absence de bâtiment sur cette zone, les sondages ayant révélés une faible densité d'occupation.

L'étude géo-archéologique des blocs utilisés pour réaliser les gradins permet de proposer une datation pour la réalisation de cet ensemble monumental. La carrière, à ciel ouvert, dont est issu le calcaire utilisé pour la réalisation des gradins est exploitée à partir de la fin du Ier ou au début du IIe siècle. Le mobilier céramique issu des remblais d'installation datant de la même période, il est possible de proposer une datation pour la réalisation de ce complexe architectural monumental entre le dernier quart du Ier siècle et la première moitié du IIe siècle.

Le démantèlement précoce du théâtre dans la première partie du IIIe siècle questionne sur le contexte économique et géopolitique de ce territoire. Il signe le début du déclin de cette agglomération, dont la structuration se précise au fil des investigations archéologiques (fig. 18) ; et qui sera finalement abandonnée à la fin du IIIe siècle.

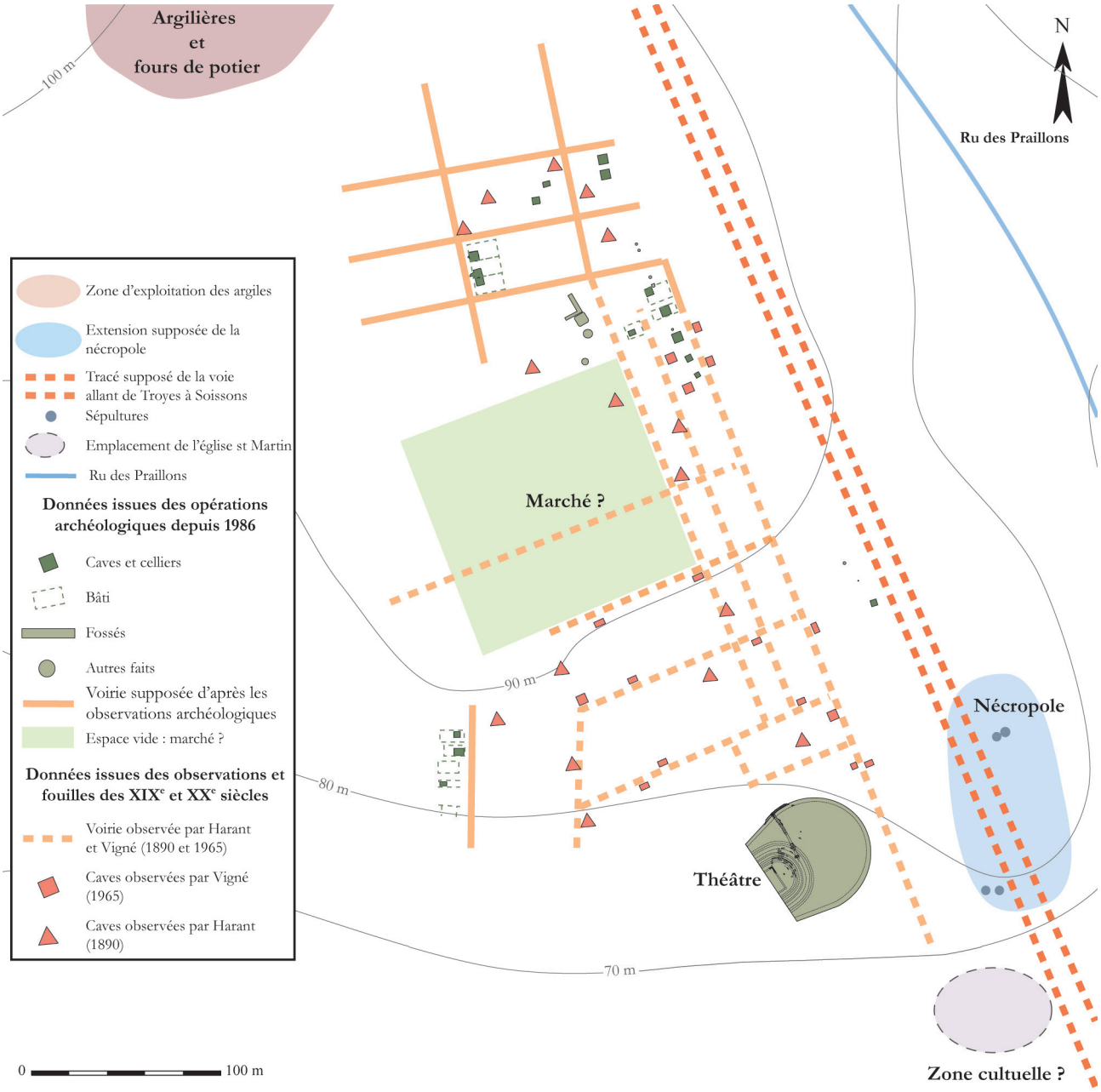

Fig. 18 - Plan de l'agglomération antique de Château-Thierry.

BIBLIOGRAPHIE

BAYARD Didier & MASSY Jean-Luc (1984) - « Le développement d'Amiens romain, du Ier siècle av. J.C. au IVe siècle ap. J.C ». *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 89-112.

BEN REDJEB Tahar (1987) - « Une agglomération secondaire des Rèmes Nizy-le-Comte (Aisne) ». *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 33-60.

BEN REDJEB Tahar, DUVETTE Laurent, QUEREL Pascal, CHAIDRON Cyrille, LEPETZ Sébastien, MATTERNE Véronique & MARECHAL Denis (2005) - « Les campagnes antiques : bilans et perspectives ». *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 177-222.

BLARY François (2005) - *2, rue du Champ Sot, Château-Thierry (Aisne).* Rapport de diagnostic. UACT, Château-Thierry, 70 p.

BLARY François (2013) - *Origines et développements d'une cité médiévale : Château-Thierry*. Société archéologique de Picardie, Amiens, 629 p. (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 29).

BLARY François & DUREY Véronique (1988) - *Rue des Hérissons "Jacques Hasard", Château-Thierry (Aisne).* Rapport de sondage. UACT, Château-Thierry.

BLARY François & DUREY Véronique (1993) - *Rue Robert Lecart, Château-Thierry (Aisne),* Rapport de fouilles de sauvetage. UACT, Château-Thierry.

BLARY François & DUREY Véronique (1994) - *Rue Charles Guérin "Le Bas des Vaucrises", Château-Thierry (Aisne).* Rapport de diagnostic. UACT, Château-Thierry.

BLARY François & PATAT Christophe (2000) - *Rue Jules Maciet, Château-Thierry (Aisne).* Rapport de diagnostic. UACT, Château-Thierry.

BLARY François, HOLDER Nick & PFIFFER Gilles (1992) - *Rue Charles Guérin, "Les Penses molles" et "Le Clos Campin". Château-Thierry (Aisne),* Rapport de diagnostic. UACT, Château-Thierry.

BLARY François, GELY Jean-Pierre, LORENZ Jacqueline, OBERT Daniel & VIRE Marc (2004) - *La Pierre à Château-Thierry, de la carrière à la ville.* Association Patrimoine Vivant, Château-Thierry, 99 p.

COLLART Jean-Luc (2005) - « L'époque romaine dans l'Aisne : un aperçu ». *Mémoires du Soissonais*, 3, 2002-2005, 5e série, p. 202-226.

COMONT Anne (2009) - *La céramique d'Épaux-Bézu*. Mémoire de Master I, Histoire et archéologie des Mondes anciens et médiévaux, Université de Picardie Jules Verne, Amiens.

COMONT Anne (2010) - *Étude du mobilier céramique antique du vicus de Château-Thierry dans l'Aisne*. Mémoire de Master II, Histoire et archéologie des Mondes anciens et médiévaux, Université de Picardie Jules Verne, Amiens.

DUFOUR Gérard (1992) - « Le petit théâtre de Vendeuil-Caply (Oise) ». *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 27-45.

DUMASY Françoise (2000) - *Le Théâtre d'Argentomagus (Saint-Marcel, Indre).* Éd. de la MSH, Paris, 274 p. (Documents d'archéologie française ; 79).

DUMASY Françoise (2011) - « Théâtres et amphithéâtres dans les cités de Gaule romaine : fonctions et répartition », dans FUCHS Michel & DUBOSSON Benoit (éd.) - *Theatra et spectacula. Les grands monuments des jeux dans l'Antiquité*. Université de Lausanne, Lausanne, p. 193-222 (Études de lettres ; 1-2).

DURAND Marc (2006) - « Topographie et vestiges du Haut-Empire à *Augustomagus* (Serais, Oise). Un nouvel état des questions ». *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 21-30.

FEUGÈRE Michel (1985) - *Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du Ve siècle ap. J-C.* Éd. du CNRS, Paris, 509 p. (Revue archéologique de Narbonnaise. Supplément ;12).

HARANT M. (1890) - « La vieille ville qui a précédé Château-Thierry, *Otmus*, chef-lieu du *pagus otmensis* à l'époque gallo-romaine. Fouilles faîtes à l'emplacement de cette ancienne ville ». *Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry*, p. 133-144.

JOUANNETAUD Marjolaine (2014) - *6, rue du Champ Sot, Château-Thierry (Aisne).* Rapport de diagnostic. UACT, Château-Thierry, 70 p.

JOUANNETAUD Marjolaine (2015) - *Rue Jules Maciet, Château-Thierry (Aisne).* Rapport de fouille. UACT, Château-Thierry.

JOUANNETAUD Marjolaine (2019) - *Rue Robert Lecart, Château-Thierry (Aisne).* Rapport de diagnostic. UACT, Château-Thierry, 116 p.

MAGNAN Danielle, VERMEERSCH Didier & LE COZ Guy (2012) - *Les édifices de spectacle antiques en Île-de-France*. FERACF, Tours, 393 p. (Revue archéologique du Centre de la France. Supplément ; 39).

MANTEL Étienne, DUBOIS Stéphane & DEVILLERS Sophie (2006) - « Une agglomération antique sort de l'anonymat (Eu, "Bois L'Abbé", Seine-Maritime) : *Briga* ressuscité ». *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 31-50.

MARC Jean-Yves, MOUGIN Pierre, BLIN Séverine & ANDRE Nathalie (2007) - « Le théâtre antique ». *Gallia*, 64, p. 396-407.

QUÉREL Pascal, BLONDEAU Rémy, BLONDIAU Lydie, CLOTUCHE Raphaël, DELEPIERRE Guillaume, DERBOIS Martine, DERREUMAUX Marie, LEMAIRE Frédéric, LORIN Yann, MARECHAL Denis, QUEREL Carole, SEVERIN Christian & SOUPART Nathalie (2008) - « Chemins, gués et établissements routiers dans l'ouest de la Gaule Belgique ». *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 85-122.

PETIT Jean-Paul & MANGIN Michel (1994) - *Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain*. Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim-Bitche, 1992. Errance, Paris, 293 p. (Archéologie aujourd'hui).

PICHON Blaise (2002) - *Carte archéologique de la Gaule, L'Aisne, 02*. Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 598 p.

PINOT Bernard (2004) - *Rue de la Mare aux Canes, Château-Thierry (Aisne).* Rapport de diagnostic. UACT, Château-Thierry, 32 p.

REDDÉ Michel, BARRAL Philippe, FAVORY François, GUILLAUMET Jean-Paul, JOLY Martine, MARC Jean-Yves, NUNINGER Laure & PETIT Christophe (2011) - *Aspects de la romanisation dans l'est de la Gaule.* Bibracte, Glux-en-Glenne, 2 vol., 966 p. (Bibracte ; 21).

RIHA Émilie (1994) - *Die Römische Fibeln aus August und Kaiseraugst : die Neuefunde seit 1975*. Römermuseum, Augst, 206 p. (Forschungen in Augst ; 18).

SCHATZMANN Regula & MARTIN-KILCHER Stefanie (dir.) - *L'Empire romain en mutation. Répercussions sur les villes dans la deuxième moitié du IIIe siècle*. Actes du colloque international Bern/Augst (Suisse), 3-5 décembre 2009. Éd. Mergoil, Montagnac, 316 p. (Archéologie et Histoire romaine ; 20).

VASSELLE François (1999) - « Étude comparative des théâtres ruraux gallo-romains de l'Oise (France) », dans BRÉART Bruno (dir.) - *Archéologie aérienne*. Actes du colloque international tenu à Amiens, 15 - 18 octobre 1992. Revue archéologique de Picardie, Amiens, p. 467-472 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 17).

WILL Ernest (1962) - « Recherches sur le développement urbain sous l'Empire romain dans le nord de la France ». *Gallia*, 20, 1, p. 79-101.

WOIMANT Georges-Pierre (1984) - « Champlieu. Les monuments publics ». *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 265- 270.

ZIEGLER Sébastien (2008) - *Rue Charles Guérin "Le Bas des Vaucrises", Château-Thierry (Aisne).* Rapport de diagnostic. UACT, Château-Thierry.

ZIEGLER Sébastien (2010) - *La Rotonde, Château-Thierry (Aisne),* Rapport de fouille. UACT, Château-Thierry.

ZIEGLER Sébastien (2018) - *Avenue des Vaucrises, Château-Thierry (Aisne).* Rapport de diagnostic. UACT, Château-Thierry, 2 vol., 202, 77 p.

Auteurs

Marjolaine JOUANNETAUD
Archéologue - Unité d'Archéologie de la Ville de Château-Thierry
Direction de l'Archéologie et du château médiéval, Ville de Château-Thierry
Hôtel Dieu - Avenue Joussaume Latour, 02400 Château-Thierry
marjolaine.jouannetaud@ville-chateau-thierry.fr

François BLARY,
Professeur d'archéologie et d'histoire de l'art du Moyen Âge
Université libre de Bruxelles (ULB)
CReA-Patrimoine / EA 4284 TrAme / associé CRAHAM, Campus du Solbosch
Avenue Franklin D. Roosevelt 50, CPI 133/01, B-1050 Bruxelles
francois.blary@ulb.be

Laurent CAMERINI
Géologue - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, LAMOP, UMR 8589
Résidence Les Rives de l'Yerres Bat. B3, 2 rue Pierre de Coubertin, 91330 YERRES
jeanpierre.gely91@gmail.com

Résumé

Une opération de sauvetage menée par l'Unité d'Archéologie de Château-Thierry en 2001 a permis de mettre au jour une portion du théâtre romain en limite sud de l'agglomération secondaire antique située sur le territoire communal. L'étude de l'édifice met en évidence une construction mixte en bois et en pierre. Et, elle questionne plus largement sur l'implantation du théâtre dans l'agglomération mais également au sein du territoire.

Mots clés : théâtre, romain, époque antique, agglomération secondaire, *vicus*, *pagus*.

Abstract

A rescue operation conducted by the Archaeology Unit of Château-Thierry in 2001 revealed a portion of the Roman theatre on the southern limit of the secondary Gallo-Roman settlement located in the communal territory. The study of the building identified a mixed construction of wood and stone and raises questions broadly about the establishment of theatre in the agglomeration and also within the territory.

Keywords : Roman, Gallo-Roman, antiquity, theater, secondary settlement, agglomeration, *vicus*, *pagus*.

Traduction : John LYNCH

Zusammenfassung

Bei einer 2001 durchgeführten Rettungsgrabung der l'Unité d'Archéologie de Château-Thierry konnte auf dem Gebiet der Gemeinde an der Südgrenze dieser kleinen antiken Ortschaft ein Teil des römischen Theaters freigelegt werden. Die Baustudie lässt einen Holz- und Steinbau erkennen. Zudem wirft sie die Frage nach dem Standort des Theaters nicht nur in der Ortschaft sondern auch in diesem Territorium auf.

Schlagwörter : Theater, römisch, Antike, kleine Ortschaft, *vicus*, *pagus*.

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (isa.odenhardt@gmail.com).